

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations Date d'émission: 02/04/2020 Version: 1.0

## **RUBRIQUE 1 Identification**

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Pure CirculAir 90
SKU # : FG402498

## 1.2. Autres moyens d'identification

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Produits d'assainissement de l'air, Agents odorants

Utilisation recommandée : Produits d'assainissement de l'air, Agents odorants, Utilisations professionnelles: Domaine public

(administration, éducation, spectacle, services, artisans)

T 1.800.998.7004

Restrictions d'emploi : Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services,

artisans)

#### 1.4. Données relatives au fournisseur

Fabricant Autres

Rubbermaid Commercial Products LLC
3124 Valley Avenue
20 Hereford Street
Winchester, VA 22601-2694
Brampton, ON L6Y 0M1

USA Canada

www.rubbermaidcommercial.com

T 1.800.347.9800

#### 1.5. Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro d'urgence : 24-Hour Emergency - INFOTRAC: 1-800-535-5053 (Domestic) | 1-352-323-3500 (International)

## **RUBRIQUE 2 Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### **Classification GHS US**

Liquides inflammables, catégorie 3

Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

Sensibilisation cutanée, catégorie 1

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

H226

H315

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

## **Etiquetage GHS US**

Pictogrammes de danger (GHS US) :



Mention d'avertissement (GHS US) : Attention

Mentions de danger (GHS US) : H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Conseils de prudence (GHS US)

: P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P242 - Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection.

P301+P310 - En cas d'ingestion: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

P303+P361+P353 - En cas de contact avec la peau (ou les cheveux): Enlever immédiatement

tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P331 - NE PAS faire vomir.

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser les agents appropriés pour l'extinction.

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 - Éliminer le une installation d'élimination des déchets approuvée to un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

#### 2.3. Dangers liés aux utilisations connues ou raisonnablement prévues

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.4. Dangers non classés ailleurs

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.5. Toxicité aiguë inconnue

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 3 Composition/informations sur les composants**

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification GHS US
Ethanol	N° CAS: 64-17-5	10 – 20	Flam. Liq. 2, H225 Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2A, H319 STOT SE 3, H335
3-butoxypropan-2-ol; éther monobutylique du propylène glycol	N° CAS: 5131-66-8	0,1 – 2,9	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Cedarwood Oil	N° CAS: 8000-27-9	1 – 10	Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411
Clove Oil	N° CAS: 8000-34-8	< 1	Flam. Liq. 3, H226 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317 Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

## **RUBRIQUE 4 Premiers soins**

## 4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins général

: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Premiers soins après inhalation

: Faire respirer de l'air frais. Mettre la victime au repos.

Premiers soins après contact avec la peau

: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

Premiers soins après contact oculaire

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la

rougeur persistent.

Premiers soins après ingestion

: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un

médecin.

#### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et

: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

symptômes possibles
Symptômes/effets après contact avec la peau

: Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après ingestion

: Risque d'oedème pulmonaire.

## 4.3. Indications quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinctions appropriés (et non appropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction non appropriés : Eau.

## 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.

Danger d'explosion : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

#### 5.3. Equipements spéciaux de protection et précautions pour les pompiers

Protection en cas d'incendie

 Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Protection complète du corps.

Ecarter toute source d'ignition. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges

## RUBRIQUE 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

d'électricité statique. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Pour les non-secouristes

Mesures générales

Equipement de protection : Gants. Lunettes de sécurité.

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Ventiler la zone de déversement. Pas de flammes nues, pas

d'étincelles et interdiction de fumer.

Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

Précautions pour la protection de l'environnement : Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

Éviter le rejet dans l'environnement.

# 6.2. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Recueillir le produit répandu.

Procédés de nettoyage : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant.

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Voir section 8, Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## **RUBRIQUE 7 Manipulation et stockage**

#### 7.1. Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

: Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

manipulation.

#### 7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Mesures techniques

: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne nécessite pas

de mesure technique spécifique ou particulière.

Conditions de stockage

Tenir au frais. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière

étanche. Garder sous clef.

Produits incompatibles

: Acides forts. Agent oxydant.

Matières incompatibles

Sources de chaleur. Rayons directs du soleil. Sources d'inflammation.

Température de stockage

: 4 - 29 °C

## RUBRIQUE 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Pure CirculAir 90		
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Ethanol	
ACGIH® TLV® STEL 1880 mg/m³		
	1000 ppm	
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)	
Référence réglementaire	ACGIH 2025	
USA - OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Ethyl alcohol (Ethanol)	
OSHA PEL TWA	1900 mg/m³	
	1000 ppm	
Regulatory reference (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1	
Ethanol (64-17-5)		
USA - ACGIH - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
Nom local	Ethanol	
ACGIH® TLV® STEL	1880 mg/m³	

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Ethanol (64-17-5)		
	1000 ppm	
Remarque (ACGIH®)	TLV® Basis: URT irr. Notations: A3 (Confirmed Animal Carcinogen with Unknown Relevance to Humans)	
Référence réglementaire	ACGIH 2025	
USA - OSHA - Valeurs Limites d'exposition professionnelle		
Nom local	local Ethyl alcohol (Ethanol)	
OSHA PEL TWA	1900 mg/m³	
	1000 ppm	
Regulatory reference (US-OSHA)	OSHA Annotated Table Z-1	

## 8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

#### Equipement de protection individuelle:

Eviter toute exposition inutile.

Porter des gants de protection.

#### Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



#### **Autres informations:**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

## RUBRIQUE 9 Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Liquide

Apparence : incolore à légèrement jaune.

Couleur : Incolore
Odeur : caractéristique

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition :  $\approx 80 \, ^{\circ}\text{C}$ Point d'éclair :  $\approx 37 \, ^{\circ}\text{C}$  Closed cup

Inflammabilité (solide, gaz) : Liquide et vapeurs inflammables.

Pression de vapeur

: Aucune donnée disponible

Densité relative de vapeur à 20°C : Aucune donnée disponible

Densité relative : ≈ 0,89

Solubilité : insoluble dans l'eau.

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow) : Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Viscosité, cinématique : ≈ 3,3 mm²/s

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible Caractéristiques d'une particule : Aucune donnée disponible

#### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## **RUBRIQUE 10 Stabilité et réactivité**

#### 10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

#### 10.3. Risque de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Chaleur. Eviter le contact avec les surfaces chaudes.

## 10.5. Matériaux incompatibles

Acides forts. Agent oxydant.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## **RUBRIQUE 11 Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Ethanol (64-17-5)		
DL50 orale rat	7060 mg/kg	
DL50 orale	10470 mg/kg de poids corporel	
DL50 cutanée lapin	> 16000 mg/kg	
DL50 voie cutanée	15800 mg/kg de poids corporel	
CL50 Inhalation - Rat	> 20 mg/l/4h	
CL50 Inhalation - Rat (Poussière/brouillard)	> 99999 mg/l	
ETA US (voie orale)	7060 mg/kg de poids corporel	

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction Non classé Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé

(STOT) (exposition unique)

Ethanol (64-17-5)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles Peut irriter les voies respiratoires. (STOT) (exposition unique)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) (exposition répétée)

Non classé

Danger par aspiration : Non classé

**Pure CirculAir 90** 

Viscosité, cinématique ≈ 3,3 mm<sup>2</sup>/s

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et

symptômes possibles

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes/effets après contact avec la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Symptômes/effets après ingestion Risque d'oedème pulmonaire.

## **RUBRIQUE 12 Informations écologiques**

#### 12.1. Écotoxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme

: Non classé

: Non classé

(chronique)

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme

Ethanol (64-17-5)	
CL50 - Poisson [1]	13000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	9300 mg/l
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	5012 mg/l waterflea
CE50 - Autres organismes aquatiques [2]	275 mg/l

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pure CirculAir 90		
Persistance et dégradabilité	Non établi.	
Ethanol (64-17-5)		
Persistance et dégradabilité	Non établi.	
3-butoxypropan-2-ol; éther monobutylique du propylène glycol (5131-66-8)		
Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable		
Clove Oil (8000-34-8)		
Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable		

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Cedarwood Oil (8000-27-9)	
Persistance et dégradabilité	Rapidement dégradable

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pure CirculAir 90		
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.	
Ethanol (64-17-5)		
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	-0,32	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.	

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé
Gaz à effet de serre fluoré : Non

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

## **RUBRIQUE 13 Considérations relatives à l'élimination**

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Indications complémentaires : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

Ecological waste information : Éviter le rejet dans l'environnement. Déchets dangereux par suite de leur toxicité.

## **RUBRIQUE 14 Informations relatives au transport**

En conformité avec: DOT / TDG / IMDG / IATA

## 14.1. Numéro ONU

N° ONU (DOT) : UN1993 UN-No. (TDG) : Non applicable

 N° ONU (IMDG)
 : 1993

 N° ONU (IATA)
 : 1993

# 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (DOT) : Flammable liquids, n.o.s.

Proper Shipping Name (TDG) : Non applicable

Désignation officielle de transport (IMDG) : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.

Désignation officielle de transport (IATA) : Flammable liquid, n.o.s.

### 14.3. Classe(s) relative(s) au transport

#### DOT

Classe(s) de danger pour le transport (DOT) : 3 Étiquettes de danger (DOT) : 3

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations



**TDG** 

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non applicable

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 3 Étiquettes de danger (IMDG) : 3



**IATA** 

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 3 Étiquettes de danger (IATA) : 3



## 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (DOT) : III

Packing group (TDG) : Non applicable

Groupe d'emballage (IMDG) : III Groupe d'emballage (IATA) : III

# 14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

## 14.6. Transport en vrac

Non applicable

## 14.7. Précautions spéciales pour l'utilisateur

DOT

N° ONU (DOT) : UN1993

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

DOT - Dispositions spéciales (49 CFR 172.102)

: B1 - Si le point d'éclair de la matière est supérieur ou égal à 38°C (100°F) et inférieur à 93°C (200°F), les exigences de conditionnement en vrac du point 173.241 de ce sous-chapitre seront applicables. Si le point d'éclair de la matière est inférieur à 38°C (100°F), les exigences de conditionnement en vrac du point 173.242 de ce sous-chapitre seront applicables.

B52 - Notwithstanding the provisions of 173.24b of this subchapter, non-reclosing pressure relief devices are authorized on DOT 57 portable tanks.

IB3 - Conteneurs IBC autorisés: métal (31A, 31B et 31N), plastique rigide (31H1 et 31H2), composite (31HZ1 et 31HA2, 31HB2, 31HD2 et 31HH2). Exigences supplémentaires : seuls les liquides dont la pression de la vapeur est inférieure ou égale à 110 kPa à 50°C (1,1 bar à 122°F) ou à 130 kPa à 55°C (1,3 bar à 131°F) sont autorisés, à l'exception du code UN2672 (voir également la disposition spéciale IP8 dans le tableau 2 pour le code UN2672).

T4 - 2.65 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)

TP1 - Le niveau maximum de remplissage ne doit pas dépasser la valeur déterminée comme suit : Niveau de remplissage = 97/(1 + a (tr - tf)), où tr est la température moyenne maximale du conteneur durant le transport et tf est la température, exprimée en degrés Celcius, du liquide durant le remplissage.

TP29 - Une citerne portable ayant une pression minimale de test de 1,5 bar (150,0 kPa) peut être utilisée à condition que la pression de test calculée soit inférieure ou égale à 1,5 bar, en fonction de la PSMA des matières dangereuses définie au point 178.275 de ce sous-chapitre, où la pression de test est 1,5 fois la PSMA.

DOT - Exceptions liées au conditionnement (49

CFR 173.xxx)

: 150 . 203

: 220 L

DOT - Conditionnement non en vrac (49 CFR

173.xxx)

DOT - Conditionnement en vrac (49 CFR 173.xxx) : 242 DOT - Limitations de quantité - Avion/Train de : 60 L

passagers (49 CFR 173.27)

DOT - Limitations de quantité - Avion-cargo

uniquement (49 CFR 175.75)

DOT Emplacement d'arrimage : A - Le matériau peut être stocké « sur le pont » ou « sous le pont » d'un navire de marchandises et d'un navire de passagers.

#### **TDG**

Non applicable

Dispositions spéciales (IMDG) : 223, 274, 955

Quantités limitées (IMDG) : 5 L Quantités exceptées (IMDG) : E1 Instructions d'emballage (IMDG) P001, LP01 Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC03 Instructions pour citernes (IMDG) : T4 Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP1, TP29

: F-E - FICHE ANTI-INCENDIE Echo - LIQUIDES INFLAMMABLES NON RÉACTIFS À L'EAU N° FS (Feu) N° FS (Déversement) : S-E - FICHE ANTIDÉVERSEMENT Echo - LIQUIDES INFLAMMABLES, FLOTTENT À LA

SURFACE DE L'EAU

: 355

Catégorie de chargement (IMDG) : A

**IATA** 

Dispositions spéciales (IATA) : A3 : E1 Quantités exceptées avion passagers et cargo

(IATA)

Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y344 Quantité nette max. pour quantité limitée avion : 10L

passagers et cargo (IATA)

Instructions d'emballage avion passagers et cargo

(IATA)

Quantité nette max. pour avion passagers et cargo

(IATA)

02/04/2020 (Date d'émission) US - fr 10/12

#### Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Instructions d'emballage avion cargo seulement : 366

(IATA)

Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 220L Code ERG (IATA) : 3L

## **RUBRIQUE 15 Informations sur la réglementation**

#### 15.1. Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit sont présents et répertoriés comme actifs dans l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis

## 15.2. Règlements internationaux

#### CANADA

#### Ethanol (64-17-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### 3-butoxypropan-2-ol; éther monobutylique du propylène glycol (5131-66-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Clove Oil (8000-34-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

## Cedarwood Oil (8000-27-9)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

## Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### **Directives nationales**

#### Ethanol (64-17-5)

Listé par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

## 15.3. Réglementations nationales

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer, de trouble du développement et/ou de la reproduction

Composant	Réglementations nationales ou locales	
Ethanol(64-17-5)	U.S Pennsylvania - RTK (Right to Know) List	

## **RUBRIQUE 16 Autres informations**

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Date d'émission : 02/04/2020

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Sources des données

: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Texte complet des classes de danger et des phrases H		
H225	Liquide et vapeurs très inflammables	
H226	Liquide et vapeurs inflammables	
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires	
H315	Provoque une irritation cutanée	
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	
H335	Peut irriter les voies respiratoires	
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	

Indications de changement:		
Rubrique	Élément modifié	Remarques
2	Classification GHS-US	Modifié
2.2	Pictogrammes de danger (GHS US)	Enlevé Per our supplier the Health Hazard pictogram can be removed. They based their decision on a classification change from one of their suppliers.
3	Composition/informations sur les composants	Modifié

Fiche de données de sécurité (FDS), USA

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit